



# COMPTE RENDU

CSE ordinaire du 27 avril 2023



**Ce 27 avril 2023 se tenait le CSE ordinaire, les élu.es CGT ont lu une déclaration avant de quitter la salle. En effet, dans un souci de cohérence avec le mouvement social en cours, la CGT Pôle emploi Normandie a pris la décision de boycotter les instances jusqu'au 1<sup>er</sup> mai pour toutes les raisons détaillées ci-dessous.**

En choisissant d'imposer par la force sa réforme des retraites : en augmentant le nombre de trimestres cotisés, l'âge légal de départ à 64 ans et la suppression des régimes spéciaux- au prétexte d'un pseudo déficit de 13.5 milliards d'euros du régime en 2030, le gouvernement a mis lui-même le feu aux poudres à une société qui n'accepte plus que soient défaites les conquêtes sociales héritées de la lutte de nos ainé.es, l'accroissement des inégalités et un avenir fait de pauvreté, de précarité et de dégradation des conditions de travail.

En réaction et grâce à l'unité de toutes les organisations syndicales, la mobilisation sociale- débutée au mois de janvier- est à plusieurs titres exceptionnelle et inédite tant par son ampleur, sa durée et sa continuité. Plusieurs millions de travailleurs et travailleuses, de jeunes, de retraité.es ont participé aux 12 journées interprofessionnelles unitaires de mobilisation, avec des actions quotidiennes, des journées de grève, des secteurs professionnels en actions reconductibles. Le rejet de cette réforme est massif et durable, la population y est largement opposée.

En utilisant tous les artifices pour réduire les débats parlementaires et s'imposer via un énième 49.3 notre république se retrouve bâillonnée. En refusant de recevoir les représentant.es des organisations syndicales unies pendant plus de 3 mois, notre démocratie sociale se retrouve bafouée.

L'unique réponse du président de la république, du gouvernement et du patronat est le mépris et la répression : réquisition des grévistes, intervention policière sur les occupations de lieux de travail ou dans les universités, arrestations arbitraire, remise en cause du droit de grève.

**La validation par le conseil constitutionnel de sa légalité en droit ne remet pas en cause le caractère illégitime de cette réforme brutale, injuste et injustifiée et renforce notre détermination à poursuivre la mobilisation.**

Le président de la république dans son allocution de ce 17 avril 2023 a essayé une nouvelle fois de justifier sa réforme et n'a, à aucun moment, remis en cause sa politique ultra libérale, au service des plus riches, qui suscite un rejet toujours plus croissant dans la population.

Pire, ses annonces d'ouverture de 3 grands chantiers sur le travail, l'ordre dit « républicain », l'école ou la santé sont autant de projets de réformes régressives déjà lancées au service du capital. En clair, le président a livré un discours de campagne en complet décalage avec le vécu et le mécontentement des français.es.

**L'urgence, c'est d'augmenter les salaires et traitements, pas l'âge de la retraite !**

**L'urgence c'est de réduire le temps de travail à 32 heures par semaine pour travailler toutes et tous dans les métiers choisis !**

**L'urgence, c'est de gagner l'égalité professionnelle femme/homme !**

La CGT Pôle emploi Normandie appelle l'ensemble des agent.es à développer les mobilisations, à participer à toutes les initiatives décidées localement : concerts de casseroles, interpellation des député.es, accueil pacifique des ministres ou président en déplacement, rassemblements, manifestations, actions de blocage de l'économie...

Un préavis de grève est déposé jusqu'au 30.04.2023 pour permettre à chacune et chacun d'y participer, y compris sur notre temps de travail.

**La CGT Pôle emploi Normandie appelle l'ensemble des agent.es à faire du 1<sup>er</sup> mai une journée exceptionnelle de manifestation massive unitaire et populaire portant l'exigence de l'abrogation de la réforme, de la paix et de la justice sociale.**

Dans la continuité de l'annonce par l'intersyndicale de refuser toute rencontre avec l'exécutif, la CGT Pôle emploi, ses élu.es mandaté.es nationaux ne participeront à aucune réunion avec la direction générale (excepté la CPNC pour continuer à défendre individuellement les collègues) jusqu'au 1<sup>er</sup> mai pour participer aux mobilisations en cours.

Pour toutes ces raisons, les élu.es CGT Pôle emploi Normandie ne siègeront pas aux 2 CSE prévus ce jour.

**Le combat continue, ce n'est qu'un début, ensemble nous gagnerons.**

**Faisons du 1<sup>er</sup> mai une journée exceptionnelle de lutte.**